

P. 17



COMPTES RENDUS MENSUELS
DES SÉANCES DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME XI

SÉANCES DES 2 ET 16 FÉVRIER 1951



PARIS
ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES
15, RUE LA PÉROUSE, XVI^e

1951. — II

SOMMAIRE

ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

Séance du 2 février 1951

LEBEUF (Jean-Paul). — Vues sur le passé du Tchad.....	65
LARNAUDE (Marcel). — Présentation de <i>Alger et sa région</i> par Gabriel Esquer.....	72
PINON (René). — Présentation de <i>Tropiques noirs</i> par M. Bedel.....	73
BRENIER (Henri). — Présentation de <i>Principes et méthodes</i> <i>d'administration coloniale</i>	74
****. — Bibliographie.....	77
****. — Compte rendu de la séance.....	78
Prix Emmanuel-André You — Rapport sur le fonction- nement de la Bibliothèque en 1949-1950.	

Séance du 16 février 1951

RAZAFY-ANDRIAMIHAINGO (Pierre). — Habitat et Urbanisme à Madagascar.....	83
GIRARD (Dr G.). — Présentation de <i>Madagascar</i>	98
DECARY (Raymond). — Présentation de <i>Le Fokon'olona à</i> <i>Madagascar</i>	100
FOLMER (M ^{me}). — Présentation de <i>La Vie des Noirs d'Afrique</i> par André Demaison.....	101
QUINQUAUD (M ^{lle} A.). — Présentation de <i>L'Art au Congo</i> <i>belge</i>	102
POTTIER (René). — Présentation de <i>La Croix sous le bur-</i> <i>nous et Sahara</i> dont il est l'auteur.....	103
****. — Bibliographie.....	104
****. — Compte rendu de la séance.....	105
Eloge de Louis Charbonneau par le Gouv. Oswald Du- rand.	

ACADÉMIE
DES
SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1951

VUES SUR LE PASSÉ DU TCHAD

par M. Jean-Paul LEBEUF

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Suivant l'habitude que, grâce à vous, j'ai prise dans votre Compagnie, de vous entretenir de nos travaux, je vous ferai part aujourd'hui des résultats de notre quatrième mission scientifique en Afrique française.

Les travaux que ma femme et moi-même avons entrepris en 1950 ont eu pour théâtre un pays beaucoup plus vaste que celui où nous avons poursuivi nos précédentes recherches. Elles avaient été accomplies au Sud du lac Tchad, dans le delta du Chari, à 350 kilomètres à l'Est, dans les alentours du lac Fitri. Cette fois-ci, après avoir entièrement dégagé les nécropoles de Midigué, fouillées par nos soins dès 1937, nous avons parcouru le sillon du Bahr-el-Ghazal pour terminer notre mission archéologique à Galaka (Aïn-Galakka des cartes), à 80 kilomètres à l'Ouest de Faya-Largeau. La butte de Midigué qui est située à environ 8 kilomètres à l'Ouest de Fort-Lamy marque un ancien établissement sao. Ses deux nécropoles avaient été partiellement exploitées par le Professeur Griaule et moi-même. Ces premières fouilles avaient montré que le lieu avait été occupé autrefois par deux populations, au moins : la plus ancienne

*

avait l'habitude d'enterrer ses morts dans la position allongée et la plus récente — ou la moins ancienne — inhumait ses défunts dans de grandes urnes. Les descendants de ces derniers, les Kotoko, avaient abandonné le village au milieu du XIX^e siècle.

Les sépultures allongées, infiniment moins nombreuses que les autres, contenaient un matériel pauvre : vases à boisson et appui-tête de terre cuite, grains d'enfilage de cornaline, de verre et d'argile. Les sépultures en urnes renfermaient un riche mobilier dont l'essentiel est constitué par des bijoux de bronze.

Les trouvailles qui y ont été faites, il y a un an, comprennent principalement un pectoral, une coupe à libations, des anneaux de cou et de lourds objets qui eurent vraisemblablement des usages rituels.

La même tombe a livré deux anneaux de cou, la coupe et deux de ces dernières pièces. Le tout est en bronze coulé ainsi que l'a prouvé l'analyse faite par M. Hamelin, spécialisé dans l'étude des bronzes anciens des Musées de France. Cette sépulture contenait également les débris d'une mâchoire appartenant à un homme âgé, particularité qui nous permet de penser qu'il s'agissait d'un dignitaire, hypothèse appuyée par l'examen du mobilier.

Ces gros objets de forme annulaire ne peuvent pas être des anneaux de poignet ou de cheville. L'ouverture en est trop étroite, d'une part, et, d'autre part, ils ont été découverts indépendamment des ossements des bras et des jambes lesquels portaient d'autres anneaux moins volumineux. Peut-être proviennent-ils de masses comparables à celle qui sert encore à Goulfeil, ville voisine.

La coupe à libations rappelle de façon curieuse les calebasses utilisées actuellement par certaines populations du Nord-Cameroun qui ont avec les anciens Sao des liens probables.

Un des deux anneaux de cou est particulièrement intéressant parce qu'il nous permet d'autres rapprochements. Il ressemble à ceux que portent les statuettes dites d'ancêtres divinisés exhumées dans le sanctuaire de Tago qui est proche de Midigué et il est semblable à un bijou qui est imposé rituellement au nouveau sultan de Goulfeil le jour de son intronisation ; il fait partie des regalia de la ville qui sont conservées par un fonctionnaire spécial, le

mayo, dont la charge est héréditaire. (J'ouvre une parenthèse pour vous rappeler que le nouveau sultan s'assied sur une pierre au cours des cérémonies de son intronisation, tous comme les rois d'Angleterre le faisaient sur la Pierre d'Écosse, ce qui est un fait ethnographique fort intéressant.)

L'ensemble des trouvailles faites dans cette tombe, objets rituels, collier et coupe à libations, que l'on peut situer entre le x^e et le xvi^e siècle, leur ressemblance avec les regalia encore en usage, permettent de dire que cette sépulture fut celle d'un *mayo*, vraisemblablement, ou d'un des chefs de Midigué et que les usages actuels sont non le reflet, mais la reproduction d'usages anciens ce qui, d'autre part, a été confirmé par la tradition orale.

Les travaux de Midigué une fois terminés, nous avons élargi le champ de nos prospections à la recherche des restes des Sao (et des autres populations anciennes) en suivant le lit, maintenant à sec, du Bahr-el-Gazal.

Depuis de longues années des militaires, des fonctionnaires et de rares voyageurs avaient signalé de nombreuses ruines dans la région et, plus à l'Ouest, au Kanem. Voici le nom des principales dont certaines nous ont été obligatoirement communiquées par le Colonel Huard qui commande les Troupes du Territoire du Tchad : Kogodi, Lahan, Danchalaye et Guessser.

Nous avons pu nous rendre sur un de ces gisements malgré des difficultés inhérentes à la nature de la contrée, aride, presque vide, aux puits rares. Il s'agit de Guessser ou, plus précisément, Guessser-Dikilinga, littéralement Guessser-aux Singes. Il est situé à 40 kilomètres à l'Est de Moussoro hors de toute piste, au sommet d'une dune, à 8 kilomètres du puits de Guessser, du puits actuel car il est probable que à l'époque où l'enceinte que nous avons observée fut construite, il existait un point d'eau plus proche. Il s'agit d'une enceinte rectangulaire mesurant 485 mètres de long sur 320 de large comportant le long de sa face orientale une muraille de 660 mètres de long. Ces murs sont coupés de surfaces circulaires que l'on dit être les restes de tours, ce qui est possible, mais est loin d'être confirmé. Ces constructions sont faites de briques cuites parfaitement appareillées et l'on pourrait peut-être les rapprocher de certains restes du Kanem ?

D'après une tradition recueillie dans la région et qui doit être retenue, cette enceinte marquerait le dernier point de ralliement des Boulala avant leur départ pour le lac Fitri où nous les trouvons actuellement et, d'après Urvoy, elle pourrait avoir été élevée au cours du xvii^e siècle, ce qui ne nous autorise pas, pour autant, d'attribuer à ces mêmes Boulala l'ensemble des ruines du Kanem malgré que certaines ressemblances puissent exister comme nous le signalons plus haut.

Il est actuellement plus difficile encore pour ne pas dire plus dangereux d'avancer une hypothèse quant à la population (ou aux populations) qui vécurent dans les 27 gisements que nous avons pu déterminer au Bahr-el-Gazal entre Moussoro et l'oasis de Voum. Complètement différents des murailles de briques du Kanem et de celles de Guesser, ces sites sont, en général, de grandes étendues couvertes de poteries très usées, différentes, dans l'ensemble, des témoins de même nature livrés par les gisements sao du delta du Chari.

Ces gisements peuvent être classés en deux catégories, ceux qui se trouvent dans le lit à sec du Bahr et qui, par conséquent, sont relativement récents, et ceux qui s'étalent sur ses rives. Certains parmi les plus récents marquent peut-être d'anciens établissements des Kréda, population composite qui se rassembla sur les bords du lac de Kri (Kiri des cartes), d'où leur nom.

Un seul des gisements anciens a pu être attribué, avec une sûreté relative d'ailleurs, aux Kotoko que nous trouvons de nos jours au Sud du lac Tchad, le long des grands fleuves et qui sont les descendants certains des Sao, comme nous le savons. Il s'agit de Tchié à 140 km. environ au Sud de Largeau et qui, actuellement est un point de rassemblement des nomades qui y mènent leurs chameaux au puits. Il marque le point le plus septentrional où nous ayons retrouvé le souvenir des Kotoko ce qui ne veut pas dire *ipso facto* qu'il marque une des étapes d'une route d'arrivée ; il semble bien plutôt que, du temps où le Bahr-el-Gazal était un fleuve, certains groupes de Kotoko, venus du Sud, se soient installés sur ses rives avant de redescendre, suivant ses flux et ses reflux.

Après cette prospection le long du Bahr-el-Gazal et une

série d'enquêtes ethnographiques poursuivies à Faya-Largeau, nous nous sommes rendus à Galaka qui se trouve à la limite occidentale de l'Oasis de Voum, au pied du Tibesti. Il semble que ce soit Nachtigal qui, le premier, signala en ce lieu, des ruines de constructions très importantes et qui, dit-il, « dénotent une science architecturale dont il n'existe d'échantillon ni au Bornou ni dans aucune région saharienne visitée par nous ». En 1934, le Capitaine Carrique y fit quelques sondages dont il publia les résultats dans le *Journal de la Société des Africanistes* (tome V, 1935, p. 85-92).

Galaka, et non Aïn-Galakka comme l'indiquent les cartes, tire son nom des sources qui l'alimentent ; en dazagara, langue des habitants de la région, *gala* est le pluriel de *gali*, et signifie « sources », *ka* veut dire « parole » ; *aïn* est le mot arabe pour source ; *galaka* veut donc dire « la parole de la source ». La végétation est rare et cet emplacement est aujourd'hui désert bien que les habitants de Yinn, oasis voisine, y aient aménagé des jardins qu'ils viennent régulièrement cultiver.

Galaka se compose d'un piton sur lequel s'élèvent encore les ruines d'une ancienne zaouïa des Sénoussistes et à huit cents mètres à l'Est-Sud-Est, de l'enceinte où Carrique avait fait quelques sondages en un lieu dit Ganagana, c'est-à-dire « tortueux », du nom de la source voisine.

Nous avons entrepris de dégager entièrement les constructions qui s'y élèvent. Il ne s'agit pas d'une ville, mais d'une enceinte en forme de pentagone irrégulier dans lequel se trouve une habitation. La muraille d'enceinte mesure environ cent mètres de long sur ses plus grands côtés et sa hauteur atteint 2 m. 50 dans ses parties qui ont le moins souffert des intempéries et des démolisseurs sénoussistes. Elle est marquée de bastions rectangulaires.

Protégée par un mur percé de meurtrières, une habitation de sept pièces s'élève dans l'angle Sud-Est. Alors que l'enceinte est faite exclusivement de briques crues, cette maison est construite partie en briques cuites et partie en briques crues. Ces matériaux sont parfaitement appareillés et les murs donnent l'impression d'avoir été élevés en utilisant le fil à plomb. Le sol est recouvert soit de ciment soit de briques cuites formant des dessins réguliers. Les parois disparaissent sous un enduit épais qui est différent du

ciment du sol. A l'emplacement de certaines portes, on note la trace des axes autour desquels elles tournaient.

Orientée dans le même sens que l'enceinte, comme cette dernière, elle ne comporte qu'une seule ouverture vers l'extérieur, à l'Ouest. Dans la pièce centrale, la plus vaste de toutes, on remarque des piliers portant l'amorce de voûtes et, dans une pièce latérale, quatre pilastres, ce qui permet de penser que cette dernière également était voûtée. Au cours du dégagement, nous avons remarqué des traces de feu qui se voyaient nettement à une certaine hauteur au-dessus du sol primitif, ce qui indique que le lieu servit d'étapes postérieurement à des nomades. On note également des dessins à l'ocre, girafes entre autres, autant que l'on peut en juger ; ces dessins sont évidemment récents.

Il est extrêmement difficile d'obtenir des renseignements auprès des Anakaza, habitants de la palmeraie ; il semble cependant certain que cette construction existait lors de l'arrivée de leurs ancêtres, il y a dix générations, ce qui représente 250 à 300 ans. Certains affirment qu'elle fut élevée par des Blancs ?

D'après la tradition anakaza, le pays aurait été habité, il y a sept ou huit siècles par des Kara ou Kéra, population à peau noire venue de Fada, mais ils sont réputés être des puisatiers, mais non des bâtisseurs de murailles. D'autre part, la famille boulala, originaire du Kanem, établie à Yinn depuis environ 250 ans, ne revendique pas ces ruines alors qu'elle insiste sur le fait que ce sont les leurs qui construisirent, plus au Sud, des enceintes de briques cuites ou crues.

Grâce aux auteurs anciens, on sait que toute cette partie de l'Afrique fut traversée par des groupes d'envahisseurs blancs venus du Yémen et du Nord, qui peu à peu se mêlèrent à des populations noires et qui jouèrent un rôle prépondérant dans la contrée. Urvoy, dans son Histoire de Bornou, fait remonter au VII^e ou au début du VIII^e siècle, l'arrivée des premiers groupes.

Doit-on rattacher cet ensemble architectural à l'une de ces populations conquérantes ou attendre au XII^e siècle l'expansion de l'Empire du Kanem-Bornou qui exerça son influence sur la contrée ? Ou encore celle de la puissante

tribu des Zaghawa qui dominait les pays situés au Nord du Tchad peut après la naissance du Kanem ou attribuer cette construction à quelque autre fraction arabe qui se serait temporairement imposée à des peuples déjà métissés?

Pour le moment, nous en sommes réduits aux conjectures, mais nous espérons que la suite des travaux nous permettra de préciser ce point important pour la connaissance du passé de l'Afrique.

M. le Président PRUDHOMME. — Nous remercions M. Lebeuf de son exposé si complet. Il nous a fourni une très intéressante communication sur des choses fort utiles, à savoir le passé du Tchad. Il nous reste à souhaiter à M. Lebeuf, qui doit retourner au Tchad prochainement...

M. LEBEUF. — A la fin de l'année, peut-être.

M. le Président PRUDHOMME. — ... de faire encore une ample moisson de documents qu'il pourra trouver dans cette région. Aux félicitations que vous adresse notre Compagnie, je tiens à associer M^{me} Lebeuf qui accompagne son mari et qui fait preuve de courage.

M. LEBEUF. — Ce n'est pas parce que c'est mon épouse, mais ce sont des pays qui ne sont pas faits pour les femmes. Beaucoup d'entre vous connaissent cet endroit. Alors que j'avais traversé un certain nombre de déserts, aucun ne m'a paru comparable à celui du Bahr-el-Ghazal.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. MARCEL LARNAUDE. — Les Editions B. Arthaud viennent de faire paraître dans leur collection *Sites et Monuments* un volume consacré à *Alger et sa région* il ne dément pas la renommée de l'imprimeur dauphinois. Sous une jolie couverture en couleurs du peintre E. Bouneau, près de cent photographies d'une rare perfection, admirablement reproduites en héliogravure, composent la collection d'images la mieux choisie pour évoquer le charme d'Alger et de ses environs. Paraitrais-je trop ami des réalités en risquant un regret, celui qu'aucune d'elles ne montre les foules de piétons et de véhicules, qui aujourd'hui encombrant presque à toute heure les artères souvent trop étroites et les places de la cité moderne ?

Ces belles images ne décorent pas, comme on pourrait s'y attendre, un guide banal de tourisme. Le texte qui les accompagne, est signé de notre confrère Gabriel Esquer, archiviste-bibliothécaire honoraire du Gouvernement Général de l'Algérie. Il est donc écrit par un historien, un historien par surcroît qui rend l'histoire vivante, de même qu'il sait décrire les paysages et les animer en ressuscitant le passé.

« Une ville », dit-il lui-même, « s'explique et se comprend « comme un être humain... Elle n'est pas faite seulement de « constructions, de monuments, d'espaces vides. Elle est faite « d'un passé séculaire, et aussi d'un fonds de légendes, de « croyances aux forces surnaturelles, d'hagiographie, de coutumes, de traditions qui sont les apports d'éléments humains « divers et successifs. C'est à retrouver la vraie figure d'Alger « et à l'expliquer que ce livre s'est efforcé ».

Nul autre que votre confrère n'aurait pu mener à mieux pareille tentative. Habitant Alger depuis près d'un demi-siècle, il a assisté aux dernières phases des transformations qu'il raconte, et ce sont souvent ses propres souvenirs qu'il nous dispense. Mais chaque lieu évoque aussi dans sa mémoire un passé plus lointain, que toute une vie parmi les livres et les archives lui a rendu familier.

Le lecteur prendra le plaisir le plus délicat en parcourant les pages où M. G. Esquer fait revivre l'Alger du dernier siècle, — celles où il nous promène dans le palais mauresque devenu la Bibliothèque Nationale d'Alger, vieille et superbe demeure qu'il anima de sa présence pendant tant d'années et dans laquelle, après Berbrugger, Mac Carthy et Maupas, il accueillit

les visiteurs en quête d'un conseil pour leurs recherches ou simplement d'une conversation qui excitât l'esprit, — celles où il rappelle que Bab-el-Oued et son peuple pittoresque sont « entrés dans la littérature grâce à des œuvres qui ont triomphé de l'épreuve du temps », celles où il retrace l'existence périlleuse des premiers colons dans la Mitidja infestée de pillards et de moustiques porteurs de fièvre.....

Mais il faudrait tout citer dans ce livre. Il sera précieux à ceux qui veulent connaître Alger comme à tous ceux qui aiment cette ville ; le lecteur le mieux informé y trouvera lui-même son plaisir, et bien souvent son profit.

M. RENÉ PINON. — Dans une vertigineuse tournée de conférences pour l'Alliance française M. Maurice Bedel a parcouru l'Afrique équatoriale depuis Fort-Etienne et Dakar jusqu'à Madagascar et l'île de France (Maurice) en passant par le Sénégal, Dakar, Bamako et le Niger, Abidjan et la Côte d'Ivoire, Conakry et la Guinée, le Togo et le Dahomey, le Cameroun, le Gabon, Brazzaville et Léopoldville, le Congo belge, le Tanganyika, le lac Kivu, le parc Albert, l'Ouganda et le lac Victoria, le Kenya et Nairobi, Madagascar et l'île Maurice. Il nous entraîne avec lui à tire d'ailes d'avion à travers les *Tropiques Noirs*. Ouvrez le livre, et vous le lirez d'un bout à l'autre, sans repos, sautant d'avion en chemin de fer, de chemin de fer en auto, voyant défiler sous vos yeux tous les aspects de l'Afrique noire depuis le désert absolu jusqu'à la forêt équatoriale en passant par la savane et la prairie, les grands fleuves et les grands lacs.

D'un livre de voyage il est rare que l'on puisse dire en toute vérité qu'il est agréable et séduisant et, en même temps, qu'il fait jaillir à chaque pas, dans un éblouissement d'ailes de papillons et d'oiseaux, les questions politiques, économiques et humaines les plus intéressantes et les plus puissantes. C'est que M. Maurice Bedel est un voyageur merveilleusement préparé à son rôle. Il est d'abord un naturaliste, il est aussi et surtout un artiste, il a le sens naturel de la beauté, des éclatantes couleurs, des chants harmonieux ; mais sa curiosité et ses connaissances de naturaliste aident l'artiste à mieux comprendre et à mieux exprimer ce qu'il voit. Et puis la vie des animaux, comme celle des hommes, les phénomènes naturels comme les phénomènes humains, la vie des plantes comme le comportement des oiseaux, font jaillir dans son cerveau observateur comme sous sa plume alerte des réflexions qui, comme en se jouant et presque sans y attacher d'importance posent les questions philosophiques ou sociologiques les plus importantes et les plus angoissantes.

M. Bedel est aussi un sociologue passionné pour les pro-

blèmes si variés et si délicats que pose la présence sur le même territoire de populations différentes et inégalement évoluées. Ceux d'entre vous qui ont entendu à l'Académie des Sciences coloniales l'exposé qu'il a fait au retour de son voyage ne seront pas surpris de trouver dans son livre, illustrés de nombreux exemples, les problèmes les plus importants pour l'avenir de l'Afrique blanche et de l'Afrique noire, inséparables l'une de l'autre et qui ne forment qu'un tout. Au cours de sa randonnée, M. Bedel nous décrit en traits précis et caractéristiques les méthodes profondément différentes qu'appliquent en Afrique équatoriale les principaux peuples colonisateurs : les Français, les Anglais, les Belges. Les conclusions de M. Maurice Bedel sont nettement appuyées sur des faits et des observations précises, favorables aux méthodes françaises de compréhension, de compénétration et d'assimilation. Sans doute ne sont-elles pas toujours appliquées avec assez de mesure et de tact, et parfois avec trop de précipitation pour des raisons surtout électorales ; mais dans l'ensemble, c'est la méthode la plus capable de donner les meilleurs résultats, comme c'est aussi la plus juste, la plus humaine, la plus chrétienne. La ségrégation telle que l'appliquent les Anglais ne peut aboutir qu'à de tragiques impasses.

Il y a aussi les rapports entre les hommes et les animaux sur lesquels M. Bedel a des vues ingénieuses et sympathiques. Nous ne pouvons entrer dans ce débat. Lisez ces pages charmantes où M. Bedel nous promène dans le parc Albert et reposez-vous un moment avec lui, tandis que le chauffeur est en difficulté avec son moteur parmi une bande de douze lions dormant ou folâtrant dans la prairie.

M. HENRI BRENIER. — Les restrictions auxquelles les circonstances actuelles nous condamnent nous obligent à résumer le compte rendu que nous avons fait de cet important ouvrage dont l'Université de Bristol et la Colston Research Society ont fait hommage à notre Bibliothèque, compte rendu dont la longueur était amplement justifiée.

Par la qualité et le nombre d'abord des quinze Conférenciers qu'elles avaient réussi à réunir dans un de leurs *Symposia* annuels, et qui représentaient tous les pays ayant joué — et jouant encore — un rôle de premier plan dans l'histoire de la colonisation : Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Portugal, France et Etats-Unis ; par l'intérêt de leurs communications ensuite. Les assistants n'ont pas été très nombreux ; mais, leur valeur a donné aux discussions qui ont suivi les rapports une incontestable portée, dans la mesure où les *résumés* (auxquels

les prix de l'édition ont également contraint l'Université de Bristol) nous ont permis d'en juger.

Ont pris part au Congrès 10 universités anglaises (et la très importante London School of Economics) ; 2 universités belges, 2 américaines, 1 hollandaise, 1 portugaise, 1 française ; des membres du Colonial Office britannique, etc., etc.

Nous en sommes réduits à donner une sèche énumération des Communications présentées ; et à indiquer en quelques mots quelques-unes des considérations figurant dans celles qui nous ont paru les plus caractéristiques, en nous excusant très vivement d'être dans l'impossibilité de rendre pleine justice à toutes.

Trois communications françaises : *La Politique coloniale de la France. Etude rétrospective*, par M. E. REVERS, professeur de Géographie coloniale à l'Université de Bordeaux ; *La naissance du nationalisme d'Outre-Mer*, par M. PAUL ALDOUY, conseiller de l'Union Française ; *Le développement économique des Territoires non autonomes*, par M. JACQUES LANDRY, administrateur des colonies.

Une communication américaine de M. KLAUS KNORR, professeur à l'Institut d'Etudes internationales de l'Université de Yale, sur *Porto-Rico* et les *Philippines*.

Deux communications belges, de M. GUY MALENGREAU, professeur à l'Université de Louvain, membre associé de l'Institut royal colonial belge, sur *L'œuvre belge au Congo*, en particulier au point de vue de l'enseignement ; et de M. MARZORATI, professeur de politique coloniale comparée à l'Université de Bruxelles, Vice-gouverneur général honoraire du Congo, sur *la collaboration nécessaire aux puissances coloniales entre elles*.

Trois communications néerlandaises : de M^e FELHOEN KRÄAL, de l'Institut Royal des Indes d'Amsterdam, sur *Surinam* et les *Petites Antilles hollandaises*, de M. D. H. MEYER (préfacé par M. LONGEMAN), chef du Service de l'Immigration de la République de Jakarta (l'ancien Batavia) sur *Les interventions économiques, politiques et culturelles des Pays-Bas en Indonésie*, et leurs trois principes fondamentaux ; et enfin de M. J. H. A. LONGEMAN, professeur de jurisprudence à la célèbre Université de Leyde, sur *Le monde indivisible et l'Unité des cultures*, problème fondamental qui, il a soin de le faire remarquer, ne se pose pas seulement entre les pays autrefois dépendants et les pays indépendants, et que l'indépendance accordée n'a pas clos. Entre bien d'autres remarques pertinentes, et notamment celle-ci : « Que le monde n'est pas seulement divisé entre l'Est et l'Ouest ; que le communisme existe et qu'il n'est pas sûr que l'Est ne le préfère pas à un moment donné, à l'Ouest ; il rappelle que la diffusion de la culture occidentale a eu pour conséquence

inévitabile la dissociation de l'individu d'avec son milieu social traditionnel qui était, avant tout, de l'Inde à la Chine, en passant par la Malaisie et l'Indochine, la *civilisation paysanne villageoise*. Le point crucial du conflit sera atteint quand sera achevée la formation de nouvelles couches sociales, et notamment celles du prolétariat urbain. »

Le rapport (en excellent français) de M. MARCELO CAETANO, professeur à l'Université de Lisbonne, ancien ministre des Colonies, sur *Principes et méthodes de l'administration coloniale portugaise*, trop souvent ignorés ou jugés injustement, outre un historique extrêmement complet du rôle colonial glorieux du Portugal, permet de se rendre compte combien son pays est, au contraire, un de ceux qui peuvent se vanter d'avoir su créer, avec les autochtones (malgré des différenciations administratives nécessaires), une symbiose spirituelle, une solidarité économique et même une unité politique que beaucoup d'autres métropoles peuvent lui envier.

La Grande-Bretagne, comme il était naturel, a fourni les plus nombreux et parmi les plus intéressants rapports ; au nombre de 4.

Mlle LUCY MAIR, chargée du cours d'administration coloniale à la London School of Economics a parlé du *Rôle de l'Anthropologue* (plus exactement sans doute de l'Ethnologue) dans les territoires non-autonomes. Les Anglais en emploient plusieurs et leurs études, basées sur l'observation directe des mœurs, traditions et coutumes indigènes, peuvent être d'un secours précieux pour l'administration. Le professeur MARGARET READ, Ph. D. Directeur du Département colonial à l'Université de Londres et de son Institut de l'Education, a fourni des remarques très approfondies sur *l'Histoire comparative de l'enseignement dans les colonies* et les plans qu'il s'agirait de mettre sur pied à cet égard.

M. T. S. SIMEY, professeur de Science sociale à l'Université de Liverpool, a parlé du *Relèvement social dans les pays non autonomes*, avec des références bibliographiques fort utiles.

Il est plutôt pessimiste sur l'avenir des relations sociales entre Métropolitains et Autochtones. Ce n'est pas le cas de son collègue M. E. W. EVANS, chargé du cours d'Histoire et d'Administration coloniales à l'Université de Bristol, ses *Principes et Méthodes d'administration dans l'Empire colonial britannique*, qu'il qualifie, d'une façon continue et assez surprenante, de : « Notre empire de couleur » (*Our coloured Empire*). Il déclare sans ambages qu'« aucune unité de cet empire de couleur, ni même aucune combinaison régionale de ces unités (en Afrique Orientale ou Occidentale par ex.) n'est concevable comme étant dès à présent qualifiée pour le *self government* ou

comme peuvent se qualifier dans un intervalle de temps mesurable ». Mais il croit possible une certaine « participation au Commonwealth », en s'inspirant de l'Union française dans une certaine mesure, mais, « naturellement sans aucun essai de définition des obligations ou engagements mutuels » et il pense que cet « esprit fédéral » peut donner satisfaction aux nationalismes coloniaux raisonnables.

BIBLIOGRAPHIE

- BEDEL (Maurice). — *Tropiques noirs*. Paris, Lib. Hachette édit., 1950, in-12, 253 pages (*Don de l'auteur*).
- ESQUER (G.). — *Alger et sa région*. Paris et Grenoble, Arthaud édit., 1949, in-8°, 177 pages avec carte et photo (*Don de l'auteur*).
- ****. — *Contribution à l'étude de l'air* [par de nombreux auteurs]. Paris, Mémoires de l'Ifan. Lib. Larose, 1950, in-4°, 562 pages avec cartes et illust.
- ****. — *Allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration d'une plaque commémorative sur la maison natale du Dr Etienne Sergent à Mila, 11 juin 1950*. Alger, in-8°. 48 pages avec port et illust. (*Don du Comité du Souvenir du Dr Etienne Sergent*).
- CHAPUS (G. S.). — *L'Eglise du Palais* (Conférence). Tananarive, mars 1937, in-8°, 20 pages avec illust. (*Don de l'auteur*).
- CHAPUS (G. S.) et MONDAIN (G.). — *L'action protestante à Madagascar-Tananarive*. Edit. de la L. M. S., s. d., in-8°, 63 pages (*Don des auteurs*).
- ****. — (Nombreux auteurs). *Principes et méthodes d'administration coloniale* [Principles and methods of colonial administration]. Londres, Butterworths Scientific Publications, 1950, in-8°, VII + 252 pages (*Don de l'éditeur*).
-

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 2 FÉVRIER 1951

La séance est ouverte à 15 h. 15 sous la présidence de M. Emile PRUDHOMME.

Présents : MM. PRUDHOMME, BRENIER, SAURIN, BOUVIER, LIORÉ, BARÉTY, Général de BOISBOISSEL, LARNAUDE, GAYET, Pasteur LEENHARDT, D^r GIRARD, LÉMERY, GHEERBRANDT, BARQUISSAU, CÈDÈS, LAPRADE, CAYLA, Amiral LE BIGOT, MICHEL-CÔTE, FROIDEVAUX, REIZLER, GERBINIS, René TOUSSAINT, D^r RADAODY-RALAROSY, GRANDIDIER.

Excusés : MM. CHARLES-ROUX, Général TILHO, GISCARD D'ESTAING, Gouverneur Général DELAVIGNETTE, LEMAIGNEN, D^r MATHIS, Eugène GUERNIER.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, celle du 19 janvier, qui est adopté sans observation.

M. le Président PRUDHOMME. — J'ai deux communications à vous faire.

La première consiste en une donation due à la générosité de l'un de nos confrères, M. Emmanuel-André You, membre de la fondation de l'Académie, maintenant membre non-résident, car depuis le début de la guerre il s'est retiré en Charente-Maritime.

Il a mis à la disposition de l'Académie dix Obligations 6 % du Crédit National, dont les intérêts doivent permettre d'attribuer tous les trois ans un prix de douze mille francs, qui portera le nom de prix Emmanuel-André You, et d'utiliser sous le nom de Fondation Jason les intérêts complémentaires obtenus avec ces titres, en vue de récompenser les meilleurs élèves des écoles qui préparent à la vie coloniale, notamment l'École Nationale de la France d'outre-mer, l'Institut National d'Agronomie devenu l'École Supérieure d'Agriculture Tropicale, et l'École Pratique du Havre. Cela ne veut pas dire que d'autres élèves, appartenant à d'autres écoles, ne seront pas récompensés. Mais M. You a tenu à préciser les écoles auxquelles il portait le plus d'intérêt, y ayant professé pendant plus de trente ans.

L'accord définitif ayant été réalisé l'attribution de ces prix pourra être commencée en 1953.

Je suis persuadé d'être l'interprète de tous pour adresser nos sincères félicitations à M. You de sa généreuse initiative et lui transmettre les remerciements de l'Académie.

La seconde communication est d'ordre budgétaire.

En effet vous savez — tout le monde sait — qu'à l'heure actuelle notre pays est obligé de supporter des charges écrasantes. Cela a eu pour conséquence, au Ministère des Finances, l'obligation d'établir un budget dans lequel toutes les dépenses sont comprimées à l'excès et de réduire les subventions attribuées à beaucoup d'organismes intellectuels parmi lesquels l'Académie des Sciences Coloniales.

La subvention qu'elle touchait antérieurement vient d'être considérablement diminuée et ceci a mis votre Commission des Finances dans l'obligation d'établir un nouveau budget où toutes les dépenses sont sérieusement comprimées afin qu'il soit parfaitement en équilibre ; sous aucun prétexte il ne pourra être dépassé dans aucun chapitre.

Cette situation a rendu la tâche de la Commission des Finances particulièrement délicate et elle met notre Secrétaire perpétuel dans une situation difficile. Cette diminution de subvention lui cause de graves soucis et une grande appréhension pour l'avenir.

Toutes ses prévisions ont donc été réduites ; parmi elles, la plus importante de toutes comme chiffre, c'est la publication des Comptes rendus de nos séances. Il importe que ce Bulletin ne comporte aucun dépassement de crédit ; c'est pourquoi, momentanément, la Commission des Finances m'a demandé d'engager tous nos confrères à aider la tâche très difficile de notre Secrétaire perpétuel en limitant à quinze pages environ de texte imprimé le texte des Communications et en réduisant — toujours temporairement, je l'espère — la présentation des ouvrages à une page de texte imprimé.

En raison des difficultés devant lesquelles nous nous trouvons, j'insiste donc, au nom de la Commission des Finances, pour vous prier d'apporter votre concours à M. Grandidier en lui facilitant sa tâche le plus possible, et cela en observant aussi strictement que possible les limites des communications à imprimer.

M. SAURIN. — Je crois qu'il serait bon d'ajouter qu'il y a une limitation forcée, pour des raisons budgétaires, du texte imprimé, mais que cela n'entraîne pas une limitation aussi impérative du temps et de la longueur de l'exposé verbal.

M. BARQUISSAU. — Nous serions intéressés de savoir si cette réduction de notre subvention, qui va avoir des conséquences d'étranglement pour les éloquences de nos membres, est une mesure particulière ou bien dans quelles proportions a été faite cette réduction, de manière que nous puissions la comparer avec les réductions ou les augmentations faites par ailleurs.

M. SAURIN. — Cette mesure est une mesure tout à fait générale que nous expliquons fort bien, connaissant tous l'état du budget. On a fait des coupes sombres établies sur un certain pourcentage qui viennent non pas du Ministère des Colonies, mais du Ministère des Finances. Elles frappent notre subvention et nous ne pouvons que

nous incliner. Cela n'a rien de personnel à l'Académie à cette occasion.

Quant à vous donner des renseignements plus précis, le Trésorier le fera ; il faut qu'il le fasse avec des chiffres exacts. Et si vous le voulez bien, nous aurons une réunion où nous rendrons compte en même temps des comptes de l'Exercice 1950 et où je m'étendrai sur cette question du budget de 1951.

M. le Président Prudhomme donne ensuite la parole à MM. Lar-naude, Pinon et Brenier pour la présentation d'ouvrage.

(Voir le texte de ces présentations pages 72 et suiv.).

M. Grandidier donne ensuite connaissance aux membres de l'Académie du rapport établi par M^{me} Folmer, en son nom et au sien, sur le fonctionnement de la bibliothèque au cours de l'exercice 1949-1950.

RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE AU COURS DE L'EXERCICE 1949-1950

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la bibliothèque pendant l'exercice 1939-1950.

Durant cette période, celle-ci s'est non seulement une fois de plus enrichie, mais a participé étroitement au surcroît d'activité qu'a connu l'Académie.

Les maisons d'édition dont la production a sensiblement augmenté dans le domaine qui nous concerne n'ont pas été moins généreuses que de coutume. Par ailleurs, la bibliothèque a bénéficié de dons d'une réelle importance. L'ensemble des entrées est donc très satisfaisant.

Il se décompose comme suit :

255	volumes	pour	les	formats	in-12.
100	—	—	—	in-8°.	
60	—	—	—	in-4° et f°.	

Le don Gourdon comprenait 400 ouvrages dont plusieurs ont été versés à la réserve (éditions originales en reliure d'époque).

M. Grandidier a fait don d'une cinquantaine d'ouvrages, M. Froidevaux continue d'enrichir notre fonds de livres et d'articles rares. De nouveaux manuscrits sont venus se joindre à ceux que nous conservons et qui ajoutent à l'originalité de nos réserves.

Vingt-quatre périodiques nouveaux ont été enregistrés cette année dont quatre étrangers, ce qui porte notre collection à 570, une vingtaine d'entre eux ayant été suspendus à la suite des difficultés que rencontraient les éditeurs ou les Comités de rédaction.

La régularité des lecteurs a été plus sensible que d'habitude. Des étudiants, des techniciens, des étrangers en plus des Membres de l'Académie viennent quotidiennement, par leur présence, confirmer

l'opportunité de cet instrument de travail et son efficacité croissante.

Pour faciliter les recherches et selon le désir qu'a exprimé M. Grandidier, il a été réalisé définitivement un fichier matière pour les brochures dont la consultation désormais sera beaucoup plus rapide grâce à un classement de 52 subdivisions simplifiées, classement identique à celui des livres.

Le catalogue d'entrées, établi en deux exemplaires, est tenu à jour, il peut servir aux deux fins, de répertoire numérique et d'inventaire d'entrées permanent, il est destiné à la reliure au cours du nouvel exercice.

A la clôture de l'exercice 1950 la bibliothèque a donc non seulement augmenté sa valeur intrinsèque déjà considérable (7.500 volumes, sans compter brochures et périodiques, 8.000), mais s'adapte encore plus étroitement, semble-t-il, aux buts qu'elle sert.

M. le Président prie ensuite M. Jean-Paul Lebeuf de vouloir bien faire sa communication sur VUES SUR LE PASSÉ DU TCHAD.

(Voir le texte de cette communication page 65).

La séance est levée à 16 h. 40.

ACADÉMIE
DES
SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1951

HABITAT ET URBANISME A MADAGASCAR

par M. Pierre RAZAFY-ANDRIAMIHAINGO

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES, MESSIEURS,

Il est remarquable que le problème de l'habitat, qui se posait déjà un peu partout dans le monde, a pris au lendemain de la dernière guerre un caractère de généralité et d'acuité tel que la crise du logement n'a même pas épargné le pays longtemps appelé « l'île heureuse ».

Ce serait, cependant, trop simple d'en conclure que c'est la guerre qui, avec ses incontestables répercussions sur l'ensemble des activités du Territoire, a eu les effets les plus déterminants sur la situation de l'habitat malgache. Il suffit de se retourner vers les aspects traditionnels de la vie des populations des villes et des campagnes pour se rendre compte que les contacts et échanges entre les divers groupes ethniques, les transformations économiques et politiques, les apports matériels et spirituels des Européens, ont eu des effets si divers que l'habitat, qui est un fait d'évolution, ne s'est lui-même développé que très inégalement sur l'étendue du Territoire. L'aspect des villages, la consistance de la maison rurale malgache, tels qu'ils nous sont décrits dans les ouvrages d'Ethnographie de Grandidier,

sont demeurés sans notables progrès, tandis que l'accroissement de la population totale de l'île, devenue plus particulièrement sensible au cours de ces dernières années, la concentration de cette population autour de certains centres, le développement de l'activité commerciale et industrielle, ont donné naissance à des agglomérations urbaines, dont la croissance extrêmement rapide pose un problème d'habitat urbain ressemblant d'ores et déjà au problème du même ordre que d'autres pays ont à résoudre. En même temps, on assiste à une transformation de la division professionnelle de la population, bien que, pour le moment, le pourcentage des vrais salariés reste assez faible entre 8 et 9 %.

Nous sommes donc conduits à examiner successivement deux aspects de l'habitat à Madagascar : l'habitat traditionnel rural et l'habitat urbain.

On peut dire qu'à quelques nuances près, dues à la diversité des ressources régionales en matériaux utilisés dans la construction ainsi qu'aux différences d'altitude et de climat, la maison rurale malgache, prise isolément, présente encore partout des caractères communs, à savoir :

— le dispositif extérieur sur plan rectangulaire, avec une toiture à deux versants et à forte pente,

— l'orientation du grand axe de la maison dans le sens Nord-Sud et l'aménagement des ouvertures — une porte et une fenêtre — sur le côté opposé aux vents alizés du Sud-Est,

— le dispositif intérieur consistant en une seule pièce dont l'espace, souvent fort exigü, est subdivisé en plusieurs emplacements traditionnellement fixés par des raisons d'ordre social ou psychique et chacun d'eux étant réservé à une fonction domestique précise : il y a le coin pour le sommeil, celui où l'on cuit les aliments, celui où la femme s'adonne à de menus travaux artisanaux ; près de la porte, le coin des petits animaux domestiques, tandis que la vaisselle et les autres ustensiles de ménage sont rangés contre le mur au Sud et à l'Ouest ; enfin, le Nord, qui est le coin des Ancêtres, est aussi réservé à la réception des étrangers « les Vahiny » et des personnes respectables.

Cependant, sur le plan économique et social, l'habitat

des populations essentiellement agricoles de l'Est et du Centre (Betsimisaraka, Merina et Betsiléo, notamment) se distingue profondément de celui des populations du Nord, du Sud et de l'Ouest, dont le mode de vie repose principalement sur l'élevage. Les Merina et les Betsiléo sont très attachés à la terre et possèdent une très haute notion de la maison, symbole de la continuité de la famille. Leurs champs, leurs rizières sont fixés, délimités, et font l'objet d'un droit héréditaire ainsi que d'une division du travail entre l'homme qui bêche le sol et la femme qui repique le riz. Leur village, un ensemble de « maisons familiales », souvent groupées autour d'une « place commune », est installé, pour des raisons de sécurité, au sommet des montagnes et protégé par des ouvrages de défense tels que de larges et profonds fossés ou de gros murs en pisés de terre. C'est un habitat adapté à des habitudes communautaires et à cette organisation véritablement administrative et civique qu'est le *Fokonolona* ou Conseil de Village. Je signale en passant que cette institution se retrouve aussi dans les villes et prend la forme d'un « Conseil de quartier ». Le *Fokonolona* a les attributs de la puissance politique locale : il décide de ses propres affaires, il répartit entre ses membres la charge des travaux d'intérêt commun, soit à l'occasion d'un sinistre ou d'un enterrement, soit pour assurer la sécurité collective ; il tranche les litiges entre ses membres par l'intermédiaire de ses « rayaman-dreny ». Il y a là une organisation liée au fait « habitat » chez un groupement humain homogène. Nous nous bornons pour le moment à le constater, en mettant l'accent sur le rôle important que l'on pourrait faire jouer, à nouveau, par ce puissant élément de cohésion si l'on veut promouvoir une politique démographique et économique dont l'objectif serait un équilibre entre la ville et la campagne. L'Administration française actuelle l'a fort bien compris et semble vouloir y apporter toute son attention.

Les populations pastorales et semi-nomades du Nord, du Sud et de l'Ouest — (Sakalava, Tsimihety, Tanosy, Bara, Tandroy, etc...) — ont, elles aussi, leur forme particulière d'habitat. Pour elles, le bétail est un véritable outil économique, un capital mobile, une richesse susceptible d'échange. Leur mentalité est caractérisée par le constant souci d'ac-

cumuler cette richesse et cette puissance pour défendre, non pas tellement leur village, mais tout l'espace et les points d'eau nécessaires à la vie de leurs troupeaux. C'est pourquoi leur habitat consiste en des huttes très petites, précaires, et misérables, groupées en villages négligés, ne comportant presque jamais de clôture défensive, les véritables frontières de chaque groupe étant définies par les larges espaces des pâturages.

La structure sociale de cette seconde catégorie de populations, dont chaque groupe a une très forte notion du « Chef » qui est moins souvent héréditaire que choisi pour ses qualités personnelles, et chaque individu un tempérament entier et fier, semble lui indiquer une réelle prédisposition pour une économie collective qui procéderait de l'usage en commun du sol. Mais lorsque leurs ressources s'épuisent ou qu'elles ont besoin de trouver un complément de nourriture végétale, ces populations sont amenées à des migrations individuelles ou semi-collectives chez les groupes sédentaires et, au prix d'hostilités plus ou moins passagères, elles voient leurs propres habitudes subir une évolution relativement marquée dans le sens de la sédentarisation.

Ainsi, du point de vue de l'habitat rural, on remarque que les migrations intérieures à Madagascar ont eu pour effet d'altérer les caractères et les formes sociales propres aux différentes races. Et l'on peut dire qu'aujourd'hui les quatre millions de Malgaches sont tous à la fois cultivateurs et pasteurs. La forme de l'habitat reste, cependant, pour les Malgaches comme pour les autres groupements humains, l'expression et l'explication des techniques de la vie sociale et, chose curieuse, il semble bien que ce soit à travers cette apparence de pauvreté de l'habitat rural malgache que nous pourrions le mieux entrevoir les possibilités d'adapter le mode de vie de ces populations rurales à des conditions nouvelles qui, en définitive, permettraient d'améliorer l'habitat lui-même.

Tandis que dans les campagnes et dans les brousses, l'habitat malgache est resté dans son état traditionnel, dans les villes, par contre, il a suivi le développement du commerce et de l'industrie et subi, sous l'influence européenne, une évolution extrêmement rapide.

L'œuvre méthodique de l'Administration française avait été préparée, sous les règnes des souverains hova, par l'action des missionnaires, des hommes de génie comme Jean Laborde, des architectes comme Cameron. L'introduction d'un grand nombre de techniques, parmi lesquelles la fabrication de la brique et de la tuile, devait permettre une évolution de l'art de construire et la naissance d'une véritable architecture sur les Hauts-Plateaux.

Dès les premiers moments de l'occupation, Gallieni ordonne un grand nombre de travaux pour l'aménagement et l'équipement des cités. Lyautey, à son retour d'Extrême-Orient, alors Colonel, établit les plans des villes d'Ankazobé et de Fianarantsoa selon un tracé largement conçu. A partir de 1920, à la faveur de la multiplication des produits et du développement des activités commerciales, de simples et modestes agglomérations situées sur les routes de communication régionale se transforment en petites cités actives. Les premiers essais de Lyautey et l'exemple de l'œuvre magistrale réalisée au Maroc — dont un membre de votre assemblée, M. Laprade ici présent a été l'un des principaux artisans — ont inspiré le Gouverneur général Marcel Olivier, qui fit promulguer le Décret du 24 décembre 1926 réglant l'aménagement et l'extension des villes de Madagascar et créa une section d'Urbanisme et d'Architecture à la Direction générale des Travaux Publics. Premier texte législatif sur l'Urbanisme à Madagascar, ce décret fait obligation aux villes, communes ou toutes autres agglomérations désignées par le Gouverneur Général, d'avoir un plan d'aménagement et d'extension. Il est complété par l'Arrêté du 10 octobre 1928 asservissant les constructions urbaines à des conditions d'hygiène, de circulation et d'esthétique, et instituant le permis de construire. Parallèlement, une législation de l'expropriation s'inspirant du dahir de 1914 appliqué au Maroc est étroitement liée à celle de l'Urbanisme et favorise les réalisations en allégeant les charges financières des Collectivités publiques : c'est le décret du 26 mars 1927, remanié en 1935.

Cette double législation a permis à la Grande Ile de développer une activité sans cesse accrue dans le domaine de l'Urbanisme.

Fort-Dauphin, située à l'extrême Sud, la première agglomération visitée par les Européens, où fut installée la

fameuse « habitation » de Pronis, se voit dotée d'une voirie urbaine, d'un approvisionnement en eau et d'une formation sanitaire. En même temps qu'un lieu de séjour agréable, c'est aujourd'hui le débouché d'un hinterland minier plein d'avenir.

A l'extrême Nord, Diégo-Suarez est organisé par le Génie militaire et devient une des plus importantes bases maritimes françaises. Aujourd'hui centre industriel pourvu d'eau potable, d'éclairage électrique et de force motrice, c'est également un port dont l'avenir commercial peut se développer considérablement en raison de la richesse agricole de son arrière-pays.

A l'Est, Tamatave, après les ravages du cyclone de 1927, bénéficie de l'application d'un important plan d'extension et d'aménagement basé sur la théorie du « zonage », adaptée à la fonction portuaire de l'agglomération.

Il en est de même des autres ports : Tuléar, au Sud-Ouest ; Manakara, sur la côte Est ; Majunga, au Nord-Ouest etc., etc...

A Fianarantsoa, Lyautey laisse sa forte empreinte d'organisateur sur la nouvelle ville européenne, aménagée à côté de la ville ancienne, construite à l'image de Tananarive par les Hova.

Tananarive, enfin, parachève l'aménagement de l'Y commencé par Gallieni, le transforme en zone résidentielle riche, déplace le centre de gravité de l'agglomération par la rénovation et l'extension simultanée du quartier administratif et du centre commercial, débordant sur une vaste zone marécageuse qui est assainie et comblée, tandis que des cités-jardins occupe un certain nombre d'ilots de la Ville basse.

Cette revue rapide des principales villes de Madagascar donne une idée des efforts que l'Administration locale a fournis en matière d'Urbanisme, avec le souci de créer les conditions de vie les plus favorables à l'habitat urbain. C'est un bilan qui fait apparaître un actif incontestable.

Malheureusement, tout comme dans les autres pays, même les plus civilisés, la pression des événements s'est avérée, elle aussi, très forte et ne tarda pas à déborder les prévisions. Certaines lacunes des textes, l'insuffisance numérique du personnel administratif chargé du contrôle

des constructions, la faiblesse des moyens financiers pour entreprendre à temps les équipements collectifs nécessaires, sont autant de facteurs qui ont contrarié l'efficacité de la législation et le mal n'a pas manqué de se manifester à côté du bien. Mais il y a surtout les inconvénients d'une rapide évolution économique du pays, qui ont conduit en quelques années à un déplacement de la population vers les centres urbains où naissent chaque jour des entreprises nouvelles, et plus particulièrement depuis ces trois dernières années avec les premiers effets du Plan d'équipement et de modernisation du Territoire. Dans les villes de l'intérieur, de nombreux quartiers autochtones se sont développés dans l'anarchie et atteignent parfois des densités de peuplement effrayantes, tandis que dans les centres de la côte, les bidonvilles montrent un visage de plus en plus attristant. Les prix des terrains montent, les installations de services publics sont rendus très coûteuses sinon impossibles, les questions de circulation commencent à se poser dans certaines artères de Tananarive. Bref, l'habitat urbain de Madagascar pose désormais des problèmes qui, pour n'être pas toutes de la même nature, ne sont pas moins graves que ceux que connaissent les autres pays. Ils ont, en tous cas, la même portée sociale.

Tous les Territoires français d'outre-mer étant maintenant victimes du même mal, et pour tenter d'éviter que les réalisations du « Plan d'équipement » soient simplement, elles aussi, insérées au milieu des nouveaux développements anarchiques des villes, le législateur est intervenu par l'Ordonnance et le Décret du 28 juin 1945, qui forment aujourd'hui la charte de l'Urbanisme aux Colonies. Inspirés des nouveaux textes appliqués dans la métropole et des conceptions de l'Urbanisme moderne, cette législation est caractérisée par une fort heureuse souplesse et laisse aux chefs de Territoires de larges pouvoirs d'organisation et d'action locale.

Aussi, dès 1946, une Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme fut créée à Madagascar. Un travail considérable se présentait aussitôt à ce nouvel organisme : les travaux annuels normaux du Territoire avaient été suspendus pendant les années de guerre et même pendant la rébellion : avant toute chose donc, il fallait reprendre très rapidement les projets de construction de bâtiments

de services publics. La reprise des activités normales des administrations publiques exigeait l'arrivée massive de fonctionnaires français : il fallait leur construire promptement des logements. Enfin, le démarrage du « Plan d'équipement » ne pouvait souffrir aucun retard en ce qui concerne l'équipement immobilier des services publics à caractère social. Aussi les études d'urbanisme furent-elles un moment, non pas délaissées, mais menées avec moins de rapidité.

Le résultat de cette organisation, c'est que la reprise du bâtiment est aujourd'hui effective dans tous les centres importants et que l'on enregistre une tendance très nette et très régulière à l'abaissement du prix de revient de la construction ; que le fonctionnement normal des Administrations publiques a pu se rétablir rapidement ; que la mise en chantier des premières réalisations nécessaires au démarrage du « Plan d'équipement » n'a pas connu de retard grave et qu'enfin, simultanément, l'Administration a pu, à la lumière de quelques expériences partielles, dégager les données essentielles du problème de l'Urbanisme à Madagascar ainsi que l'orientation générale à donner aux études et recherches qui permettront de mettre en place les dispositions d'ordre juridique, administratif et financier. Ceci m'amène à évoquer devant vous l'une des principales préoccupations actuelles de l'Administration locale : le problème du logement à la ville comme à la campagne.

Je vous ai parlé de la misère générale qui caractérise l'habitat rural malgache. J'ajouterai seulement que son amélioration est devenue une nécessité à la fois économique et sociale. Nécessité économique, parce que le développement du pays est rapide et doit être accompagné d'une amélioration des conditions de vie à la campagne, sinon un déséquilibre aux conséquences dangereuses se manifesterait très vite. Nécessité sociale, parce que les bienfaits de l'hygiène doivent pouvoir pénétrer dans les brousses comme dans les villes. Et j'ai indiqué, tout à l'heure, que certaines organisations traditionnelles des villages des Hauts Plateaux et des régions côtières pourraient constituer des cadres naturels susceptibles d'être utilisés à l'application d'une politique d'aide des Pouvoirs Publics à l'amélioration de l'habitat. Cette politique pourrait être orientée vers la conservation et le perfectionnement des procédés tradi-

tionnels de construction et vers l'usage plus facile et plus large de l'eau.

Quant à l'habitat urbain, la masse des ouvriers et salariés autochtones, ce précieux capital humain d'un pays désavantagé par sa situation démographique, est dangereusement entassée dans les taudis des quartiers populeux des villes du Centre et dans les « Tanambao » des villes de la côte. C'est courant d'y voir une famille de 5 à 6 membres vivre dans une seule pièce dépourvue du moindre confort et louée (5 à 600 francs C. F. A. (1.000 à 1.200 francs métropolitains) par mois. A Tananarive, 50 % de la population autochtone vivent dans des logis sans eau ni électricité et nombreux sont les quartiers dont une seule borne-fontaine dessert en moyenne 450 habitants. De son côté, la population européenne augmente considérablement et se voit souvent contrainte d'accepter le standard de logement de l'autochtone moyen. La crise est donc à la fois quantitative et qualitative : elle est d'autant plus grave que le niveau moyen du revenu de l'autochtone est excessivement bas.

D'après les enquêtes entreprises récemment par la Caisse centrale de la France d'Outre-mer, pour chiffrer les besoins actuels et futurs de 9 localités de plus de 9.000 habitants, autres que Tananarive, et de 7 autres localités plus petites, il y aurait actuellement 55.000 habitants à pourvoir immédiatement de logements et 60.000 autres à pourvoir au bout de 10 ans. Sur la base d'un taux moyen de 5 à 6 personnes par habitation, cela ferait au total 25.000 logements. Selon les mêmes enquêtes, il faudrait d'ici 1960 et pour Tananarive seule, 900.000 m² de construction, pour résorber la crise et pour accueillir l'accroissement probable de la population : ce qui représenterait environ 10 milliards de francs.

Ces chiffres partiels suffisent pour nous donner une idée de l'ampleur du programme de construction de logement dont Madagascar a besoin. Son exécution se présente sous deux aspects : un aspect physique, tenant aux problèmes des matériaux, de la main-d'œuvre, du développement de l'industrie locale du bâtiment ; et un aspect économique et financier : quel serait le volume de constructions à entreprendre, compte tenu de la nécessité d'observer une juste proportion dans l'emploi des ressources du pays, et par qui et comment serait financé ce programme ? Dans

l'état des études effectuées, il n'est guère possible de répondre avec précision à ces questions. Une Société mixte immobilière est en voie de constitution avec des fonds qui proviendront du F. I. D. E. S. et des actionnaires privés. Il est prématuré de dire quelle sera la politique qu'elle adoptera. En tous cas, le sort de cette politique dépendra essentiellement de la solution qui sera donnée au difficile problème qui se pose pour concilier la nécessité d'une rentabilité avec l'adoption de moyens de paiement et d'amortissement compatibles avec les revenus de ceux qu'il s'agit de loger, c'est-à-dire les autochtones, dont la masse est importante, mais le revenu très faible.

Du point de vue technique, on sera certainement amené à grouper une certaine fraction des besoins de manière à constituer un programme assez vaste, échelonné sur plusieurs années, pour permettre un planing d'approvisionnement et une industrialisation du bâtiment.

Dans le cadre des idées générales, que je viens de vous exposer, je vais me permettre de faire circuler parmi vous un certain nombre de documents montrant des projets ou des réalisations : une étude sur l'habitat rural, réalisée avec le concours de MM. Jean et Charles Dorian, architectes, selon le principe de l'adaptation des procédés traditionnels des régions côtières ; — une étude de groupement en village avec circuits indépendants de l'alimentation et de l'évacuation des eaux ; — une étude de logement de fonctionnaire européen, type côte, entreprise avec le concours de M. René Bergonzoli, architecte à Tananarive et basée sur le principe de la préfabrication sur place des éléments modulés de la construction ; — des photographies de la cité de fonctionnaires européens à Mahamasina (Tananarive), réalisée par M. Leclercq, architecte, et la Municipalité de Tananarive ; — des photographies du grand Immeuble de logements de fonctionnaires à Tananarive, exemple d'habitat collectif urbain réalisé par la Direction de l'Architecture ; enfin, deux exemples d'importants bâtiments à exécuter au titre du « Plan » et ayant un caractère social : le projet du Lycée d'Antsirabé et l'Ecole Supérieure d'Agriculture en voie de construction.

Mais il ne suffit pas d'entreprendre un important volume de constructions de logements. Il faut encore que l'habitat

réponde aux exigences d'une réelle amélioration des conditions de vie et qu'il soit l'instrument économique et social permettant d'obtenir le rendement maximum des activités et des hommes. C'est l'objectif même de l'Urbanisme moderne, qui a cessé d'être seulement l'« art urbain » pour revêtir une autre forme plus complexe. L'Urbanisme moderne prévoit des mesures pour que le logement familial soit judicieusement implanté dans la Ville, dont il forme la cellule élémentaire. Il ne conçoit plus l'aménagement de la Ville pour la Ville, il étudie celle-ci en fonction de la place qu'elle tiendra dans la Région et dans l'ensemble du Territoire. Il contribue à ce que chaque localité participe à la préparation de l'évolution démographique qui réalise la meilleure économie des ressources et des équipements collectifs.

Chercher à économiser, c'est particulièrement la position du problème de Madagascar, dont la pluralité et la répartition géographique défavorable du peuplement rendent malaisée toute entreprise posant le problème du travail et de la main-d'œuvre. Les 2/5 des populations de l'île sont encore en état de migration permanente ou temporaire. Les écarts entre les régions très dépeuplées et les Centres d'échanges rendent presque impossible une législation financière rentable et ce sont les installations publiques (cependant souhaitables) qui subissent les contre-coups.

C'est pourquoi, j'ai cru nécessaire d'insister tout au long de cette communication, sur l'analyse de la psychologie collective de ces populations à travers le fait « habitat » et d'essayer de montrer que leurs habitudes sociales, y compris cette paresse qu'on leur reproche, ne sont, après tout, que les manifestations de ce qu'il leur a été possible d'atteindre jusqu'à présent, comme technique de la vie en société et que cela n'exclue nullement l'idée de travail ou de besoin. Aussi une politique de l'habitat, menée adroitement et sans heurter ces habitudes peut-elle devenir un instrument d'éducation de ces populations. Rentrant dans le cadre d'un plan économique traduit géographiquement, elle peut les aider à vivre et à évoluer. Cela suppose une œuvre collective qui appelle la participation de toutes les bonnes volontés en vue d'un mieux-être général.

M. le Docteur GIRARD. — J'aurais beaucoup à dire sur l'exposé très intéressant de M. Razafy. Je me place au point de vue de l'hy-

giéniste. Il comprendra ma pensée quand je lui dirai que je ne crois pas que les populations tanala puissent bénéficier d'une amélioration de l'habitat, pour la bonne raison qu'elles construisent n'importe où, et qu'une question essentielle est celle du regroupement des populations rurales. Nous pensons que tant que les indigènes, les autochtones, pourront construire n'importe où et, avec la paix française qui leur est apportée, au pied de leurs rizières pour ne pas avoir à remonter sur les collines, ces gens ne pourront bénéficier en rien d'une maison moderne, qu'on ne peut construire au pied d'une rizière.

Il faudrait un groupement de villages de cent feux, qui permettrait d'apporter de l'eau potable, d'avoir un service de surveillance, d'avoir un agent du service de l'architecture, une voie d'accès, un dispensaire, et ainsi améliorer un état sanitaire qui reste déplorable parce que cette population vit au pied des rizières pour se donner moins de mal et ainsi est la proie de toutes les endémies. Y a-t-il un texte empêchant de construire au pied des rizières comme on le faisait de mon temps ?

* M. RAZAFY. — Je remercie M. le Docteur Girard de son intervention et d'avoir insisté sur la véritable position du problème. Ce même problème se retrouve, à des échelles diverses, en France et un peu partout dans le monde. En France, c'est la question de la « Déconcentration industrielle », qui est en fait celle du déplacement d'une certaine fraction des populations des grandes agglomérations urbaines où les conditions d'habitat deviennent de plus en plus défavorables. Elle est loin d'être résolue et, à ma connaissance, il n'y a qu'une seule étude faite à ce sujet : c'est celle du Ministère de l'Economie Nationale intitulée : « Rapport et travaux sur la décongestion des centres industriels ».

Que la question n'ait pas été tranchée en France, cela ne veut pas dire qu'elle présente les mêmes difficultés dans les territoires d'outre-mer. Je puis citer comme preuve le problème des morcellements des propriétés foncières. Le droit français, qui a conservé la liberté des morcellements et des partages, a conduit à un parcelaire qui est, pour une très large part, à l'origine des îlots insalubres des grandes villes. A Madagascar, un décret de juin 1946 permet à l'Administration de s'opposer aux ventes et partages qui, par des morcellements successifs des propriétés, seraient de nature à compromettre les conditions d'hygiène des immeubles urbains.

Quant à l'interdiction de construire au pied des rizières et en d'autres endroits insalubres, il existe à Madagascar des textes sur l'hygiène des constructions et des habitations ; mais, comme je l'ai signalé au cours de mon exposé, le contrôle n'a pas toujours pu s'exercer d'une manière satisfaisante. Ce sera seulement le « plan d'aménagement communal et régional » qui pourra avoir une efficacité réelle. Seul le plan d'urbanisme, avec son programme de servitudes, est susceptible d'orienter les réalisations — et par conséquent, les habitudes — vers des endroits tels que les équipements collectifs, comme l'eau et les égouts — qui, ne l'oublions pas, doi-

vent être rentables par un nombre suffisant d'usagers — assurent une vie sociale présentant de réels avantages. Sans ces derniers, toute mesure de police est vouée à l'échec, ne serait-ce que à cause de l'insuffisance du personnel de contrôle.

Par conséquent, un regroupement de populations selon un plan préconçu est une opération possible, quoique extrêmement délicate pour la bonne raison qu'on a affaire à des masses humaines dont les réactions sont extrêmement diverses. Certains théoriciens disent qu'on peut déplacer des masses humaines comme on déplace des marchandises, puisque c'est le chemin de fer qui a conduit aux très grandes agglomérations européennes ! A moins de procéder comme dans certains pays totalitaires, il s'agit bien moins de déplacer brutalement des populations entières que de créer des conditions économiques favorables au démarrage de la décongestion des villes lorsque cette décongestion s'avère souhaitable. Il est évident que cela suppose un intérêt porté aux campagnes sur le plan de l'habitat et une action basée sur l'intervention des collectivités locales, conseillées et aidées techniquement et financièrement. C'est pour-quoi, j'ai insisté sur le caractère éducatif que pourrait présenter une politique de l'habitat.

M. DECARY. — M. Razafy nous a parlé de la surpopulation de Tananarive. Il est certain que les quartiers d'Isotry sont inhabitables en raison de la condensation humaine qui s'y trouve. Mais est-ce que la première chose qui s'imposerait ne serait pas de renvoyer dans les campagnes une partie des gens qui sont venus habiter à Tananarive et qui n'ont rien à y faire et y vivent en parasites, comme tous ceux qu'on voit au Zoma le vendredi ? Tous ces gens-là, renvoyez-les dans leurs rizières. Cela décongestionnerait Tananarive. Ce serait une solution.

M. RAZAFY. — Cette population est une population attachée aux petites industries, mais non une population agricole.

UN MEMBRE. — Mais n'y a-t-il pas une population flottante ?

M. RAZAFY. — C'est le même problème qu'en d'autres termes M. le Docteur Girard a posé. Il serait vain de penser qu'on pourrait remédier aux inconvénients de l'installation de cette population à Tananarive, en l'envoyant d'autorité dans les environs de la Capitale et même dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres. S'il est exact que Tananarive apparaît actuellement un peu comme une grosse tête pour le petit corps qu'est le Territoire avec ses 4 millions d'habitants, il n'est pas établi que par rapport au rôle qu'elle doit jouer dans l'avenir du Territoire, la Capitale actuelle a atteint le maximum souhaitable de sa population. De plus, le fait d'encourager un essaimage de populations gravitant dans un faible rayon autour de la ville s'avérerait très vite néfaste, en ce qu'il serait impossible de desservir par des équipements collectifs satisfaisants de si vastes étendues à trop faible densité de population. En définitive, il faut déterminer géographiquement, sur des bases

scientifiques, les diverses régions économiques et l'avenir des agglomérations urbaines et rurales de Madagascar et établir un plan d'aménagement du Territoire selon un système décentralisé. C'est l'orientation de nos études, dont je vous ai parlé tout à l'heure. Elle implique le travail d'une équipe complexe, composée d'économistes, d'ethnographes, d'architectes, d'urbanistes. A défaut d'arriver rapidement à un plan d'aménagement du Territoire, nous nous efforçons de mener le travail de manière à centraliser le maximum de documents susceptibles d'être exploités dans le sens de cette politique.

M. DECARY. — Un travail avait été entrepris à Madagascar par la Commission d'Enquête sur les Territoires d'outre-mer qui concernait l'alimentation, l'habitation, etc. Quatre ou cinq questions étaient posées. Celle sur l'habitation a été faite. Je ne sais si elle a été envoyée à Paris.

M. RAZAFY. — A ma connaissance, elles ne comportaient pas le travail de base nécessaire, le travail économique.

M. DECARY. — Il y a tout de même ceci : l'état des améliorations chez les indigènes. Chez les Tanala vous trouvez, dans des villages entiers, la case ayant double parois et deux pièces, alors que la case classique n'a qu'une paroi et qu'une seule pièce. Chez les Bara, où autrefois on faisait la case non pas même en bois mais en roseau, on voit sous l'influence des migrations, des cases en pisé ou en briques crues. Il y a tout de même quelques petites améliorations très vagues. D'ailleurs l'amélioration générale de l'habitat est une œuvre de longue haleine.

M. RAZAFY. — C'est le travail qu'il faut endiguer dès à présent et c'est pourquoi il est fait appel à la bonne volonté de tous.

M. DECARY. — Tamatave n'est-il pas en voie de réorganisation complète ? Est-ce qu'il n'y a pas un nouveau plan d'urbanisme dont parlait le dernier bulletin de Madagascar ?

M. RAZAFY. — Il y a une étude d'ensemble sur toutes les « Tanambao » de l'Ilé. Il y a une étude que je viens de vous faire passer, pour laquelle nous avons le concours de MM. Dorian, ici présents. Ce sont des études destinées à transformer les Tanambao pour y apporter la salubrité. A Tamatave, il y a une expérience qui est faite par la Municipalité, avec utilisation de matériaux locaux. Mais nous sommes un peu inquiets et craignons qu'il n'y ait pas beaucoup d'amélioration sur les techniques anciennes. Car il faut qu'il y ait évolution, il faut que la technique traditionnelle soit améliorée, par exemple, par un meilleur tissage des « falafa » et une confection plus soignée des toitures. Il faut prendre les matériaux trouvés sur place, d'abord parce qu'ils coûtent moins cher, ensuite parce que, sur le plan psychologique, ils donnent à l'habitant le plaisir d'avoir la même maison que ses ancêtres, mais mieux faite. Si on l'aide à perfectionner sa paillette, il la préférera à une maison faite avec des matériaux d'importation.

Docteur GIRARD. — Permettez-moi de dire un mot là-dessus. J'avais participé, comme membre du conseil de l'Hygiène, à tous les réglemens élaborés sur la construction. A ce moment-là vous aviez des compatriotes qui faisaient partie de la Commission et qui disaient : « Vous nous avez obligés à mettre des planchers au lieu de terre battue, et à mettre des tuiles sur le toit. Résultat : il pleut chez nous et quand nous faisons le feu nous mettons le feu à notre maison. » Réponse pleine de bon sens, car les tuiles ne valaient rien, elles buvaient l'eau comme des éponges. Et les planchers jouent, à Madagascar ; on peut passer la main entre les lattes. Est-ce qu'on a pu améliorer les matériaux ? On ne pouvait pas amener du bois de France, mais le bois que l'on utilisait lorsque le Malgache faisait son feu, servait aussi à ses planchers.

M. RAZAFY. — J'en reviens toujours à l'éventuelle participation active des collectivités malgaches elles-mêmes. Il faudrait provoquer une politique qui tendrait à favoriser la production de matériaux élémentaires de construction, par exemple par le Fokonolona. Les tuiles de mauvaise qualité ne sont pas usinées, elles sont faites avec l'argile locale que certains producteurs, profitant de la pénurie de matériaux, vendent très cher et s'empressent de faire trop rapidement et de très mauvaise qualité. Or les Fokonolona n'ont pas les moyens. Jusqu'à présent il n'y a pas de formes d'encouragement aux Fokonolona pour la production appropriée. C'est un travail qui demanderait de la part de l'Administration une vigilance et un grand dévouement pour aller au-devant de ces collectivités et les guider dans leurs premiers pas.

M. le Président PRUDHOMME. — Messieurs, la discussion qui vient d'avoir lieu montre tout l'intérêt que l'Académie porte à l'exposé remarquable fait par M. Razafy. Il a montré ce qu'était le présent, il laissé envisager ce que sera l'avenir. Il a tracé les données d'un problème qui montrent les difficultés actuelles. Il est en présence d'une tâche immense et je ne peux que lui souhaiter pour celle qu'il entreprend aujourd'hui — et qui durera plus longtemps que sa carrière — le plein succès qu'elle mérite et je suis persuadé qu'en ce qui concerne l'habitat rural sa connaissance approfondie de l'âme malgache et des différentes populations lui permettra d'agir au mieux des intérêts des habitants de la grande île.

Encore une fois, je vous adresse toutes nos félicitations.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

Dr G. GIRARD. — M. Michel Thiout m'a demandé de présenter à notre Compagnie l'ouvrage que les « Cahiers Charles de Foucauld », dont il est le rédacteur en chef, viennent de consacrer à *Madagascar*.

Ce livre de 425 pages à caractère typographique notablement réduit, si on le compare à celui des précédents « Cahiers », contient la substance de 3 volumes ordinaires de cette collection. Il est préfacé par le Dr Aujoulat, Ministre Secrétaire d'Etat à la France d'Outre-Mer qui situe bien le cadre dans lequel il s'insère : faire connaître « en marge des jeux et des fluctuations de la politique » un pays encore trop peu connu du fait de sa position insulaire et lointaine, mais dont l'avenir est des plus prometteurs devant les progrès culturel et social de ses populations et des aspirations « d'une jeunesse autochtone ardente dont l'élite est appelée à prendre une participation croissante à des responsabilités de tous ordres ».

Analyser cet ouvrage n'est pas chose aisée ; c'est en effet, des 28 auteurs qui ont collaboré à sa rédaction, parmi lesquels 4 Malgaches, qu'il me faudrait vous entretenir. Chacun y expose un sujet de sa compétence, à la lumière d'une vaste expérience des hommes et des choses d'un pays où il a longuement séjourné, quand il n'y est pas à jamais fixé, et auquel il a donné le meilleur de soi-même. Je manquerais cependant au plus élémentaire des devoirs si je ne concédais pas un privilège particulier à ceux de nos confrères qui ont participé à cette réalisation. Notre Secrétaire perpétuel G. Grandidier (qui, mieux que lui eût pu le faire ?) nous brosse en 15 pages un tableau des relations entre la France et Madagascar de 1527 à 1895 ; les pionniers que furent Pronis, Flacourt, Benyowski y sont présentés avec leurs qualités, certes, mais aussi leurs tares qui n'étaient pas minces, au moins pour le premier.

R. Decary « esquisse à grands traits le visage de Madagascar dans l'image infiniment multiple de sa nature vivante et colorée à souhait », et illustre son texte de très belles photographies. H. Poisson nous révèle quelques-uns des plus bizarres animaux de la grande Ile. Le Gouverneur Gerbinis, dans un bref, mais savant article, appuie la thèse soutenue par Flacourt et Grandidier d'une ancienne colonisation juive à Madagascar en soulignant quelques faits suggestifs unissant l'Ancien Testament au Rituel malgache. Le R. P. Poisson, le savant Directeur

de l'Observatoire d'Ambohidempona à Tananarive, nous résume l'histoire de l'Établissement édifié en 1889 avec quelle peine ! les tribulations qu'il subit, sa destruction, sa reconstruction enfin. Les nobles figures des RR. PP. Noblet et Colin sont reproduites par leur éminent successeur.

Le D^r Radaody-Ralarosy, au titre de Président de la Société du Corps Médical malgache, nous fait entrevoir le rôle de premier plan tenu à toute époque dans les relations franco-malgaches par les médecins dont l'influence ne doit pas être sous-estimée si l'on veut que ces relations restent empreintes d'une mutuelle et affectueuse confiance. Certaines perspectives évoquées par notre Confrère auront à être lues et méditées par ceux qui président ou présideront au destin de la Grande Ile.

J'ai moi-même répondu à l'invitation qui m'était adressée de dire ce que fut la lutte contre la peste à Madagascar, thème jadis exposé devant vous et dont j'ai développé les données essentielles, à mon sens, pour un lecteur non averti : celles qui ont trait à l'aspect psychologique des grands problèmes de prophylaxie au sein des populations non encore assez évoluées pour en saisir la portée ou la signification et qui requièrent de nous une large compréhension et une adaptation de nos méthodes à la mentalité des autochtones dont il nous faut, jusqu'à la limite du possible, éviter de heurter brutalement les coutumes et les traditions qui sont le fondement même de leur vie sociale.

Que ne puis-je m'arrêter sur les études historiques, ethnographiques, sociales, scientifiques et médicales signées de noms familiers à plusieurs d'entre nous : Adolphe Bruniquel, Hubert Deschamps, Léon Reallon, Henry Casseville, Jacques Faublée, Charles Poirier, Gilbert Cours, les D^{rs} Grimes et Paulian, Jean Brunon, Eugène David-Bernard, les pasteurs G. Mondain et Ch. Ranaivo, le R. P. Dubois, sur les chapitres où Pierre Heidmann et Robert Rason nous parlent des Arts, du Folklore, de la Musique malgaches, sur l'article d'une portée si actuelle de E. Andriantsilaniarivo sur la langue malgache dont il se fait l'éloquent défenseur, et celui de Marc André Ledoux sur la jeunesse malgache « toujours à la recherche d'une culture, d'une personnalité, d'une structure sociale et d'un idéal collectif vraiment appropriés » ; et encore sur les études de Mgr Sartre et de Jean Brice relatives à l'œuvre des Missions catholiques et protestantes à Madagascar où les rivalités religieuses, si elles n'ont manqué « ni d'intensité, ni de ténacité », n'ont jamais amenuisé de part ou d'autre la poursuite dans l'émulation d'un idéal commun tendu « vers le progrès de la personne humaine et de la vraie civilisation ».

Sans se départir d'un strict souci d'objectivité, chacun des auteurs a su donner à la présentation de son sujet une note personnelle accompagnée de commentaires toujours pertinents qui font de ce volume, illustré de 6 cartes et de 70 photographies hors texte, un document de premier ordre. Il sera consulté avec fruit aussi bien par ceux qui ignorent Madagascar que par ceux, plus nombreux peut-être, qui ne la connaissent qu'à travers les prismes déformants de ces reportages plus ou moins fantaisistes auxquels nous ne sommes que trop habitués.

M. R. DECARY. — M. Francis Arbousset, administrateur des colonies, fait hommage à l'Académie de son récent ouvrage *Le fokon'olona* à Madagascar, qui constitue une utile mise au point de la situation actuelle de cet organisme qui représente dans la Grande Ile la « communauté villageoise ».

Il s'agit d'une institution ancienne en train de renaître, si je peux dire, de ses cendres. Le *fokon'olona* est un bloc social, littéralement *foyer* ou *groupe de gens*, et qui comprend l'ensemble des individus résidant au même lieu, confondus en une personnalité collective. La constitution du *fokon'olona* est l'œuvre du roi Andrianampoinimerina au XVIII^e. Dans ce système, tous les membres de la communauté participent, sous la direction d'un chef élu ou *mpiadidy*, à la gestion des affaires locales. En bref, le *fokon'olona* était, dans la pensée de son créateur, une sorte d'association qui s'engageait à l'observation des coutumes des ancêtres, et qui jouissait en contrepartie des droits et libertés accordés à chacun de ses membres. Il pouvait notamment établir et signer des conventions collectives pour des travaux d'intérêt commun, il était chargé de la répression des délits, de l'arrestation des malfaiteurs et de l'aide matérielle aux indigents et invalides. Ses membres, en cas d'infraction à ces règles, pouvaient être chassés et rejetés de la collectivité, sanction extrêmement redoutée, car celui qui en était l'objet ne pouvait plus accomplir aucun des actes qui exigeaient la présence du *fokon'olona*, adoptions, testaments, etc. Il ne pouvait non plus demander l'aide du village pour les travaux collectifs tels que préparation de rizière ou construction de tombeau.

Cette remarquable et féconde institution a malheureusement périclité après 1895 malgré les efforts du gouvernement qui, théoriquement, la fit déborder de l'Imerina pour l'étendre à toute île, mais qui, en fait, ne se préoccupa pas d'en maintenir l'activité. Les échelons inférieurs de l'Administration se substituèrent peu à peu aux collectivités dans la gestion des intérêts des villages. Il en résulte une désagrégation de ces organismes qui, tout en conservant la notion de leurs droits, perdirent celle de leurs devoirs.

Une vive réaction se produit en ce moment. Les idées d'émancipation des Malgaches s'accordent en cela avec les projets français qui tendent à rendre une plus grande initiative à ces groupements.

Depuis 1944, les textes de réorganisation se sont succédé. L'auteur, qui les analyse en détails, s'arrête, dans son travail à l'arrêté du 2 août 1948, signalant seulement en note le dernier arrêté du 7 juin 1950, survenu pendant l'impression de son livre et dont il ne peut que donner le texte en appendice. Ce dernier texte organise en réalité un *fokon'olona* élargi et s'étendant à des groupements de villages qui prennent le nom de « collectivités autochtones rurales ». Tous les habitants des deux sexes âgés de 13 ans au moins en font obligatoirement partie. Les nouveaux organismes, dont la désignation incombe aux chefs de province, vont désormais avoir des possibilités comparables à celles des communes de plein exercice. Ce sont en somme des communes étendues qui s'administreront elles-mêmes par l'intermédiaire de représentants élus ; elles disposeront de ressources fournies par certaines taxes perçues auparavant au profit des budgets provinciaux.

Il reste à savoir si cette conception très élargie du *fokon'olona* dont le nom malgache ne paraît plus dans le nouveau texte, ne se trouvera pas, malgré quelques expériences préliminaires déjà faites, en opposition avec le particularisme des villages eux-mêmes. Il est encore trop tôt pour préjuger des résultats. Mais de toute façon, le nouveau régime représente une réforme décentralisatrice qui marque un essor dans la vie sociale malgache. Il permettra aux collectivités de retrouver le chemin de la vraie tradition basée sur la volonté de chacun d'être utile à tous.

Le livre de M. Arbousset porte en manière de prologue quelques proverbes malgaches. J'en détacherai un, d'où ressort bien la notion de solidarité : « Un seul doigt ne peut saisir un pou, et un seul arbre ne forme pas une forêt. » M. Arbousset nous a retracé d'une manière à la fois très complète et très vivante toute l'histoire de cette solidarité qui dérive de nécessités communes et de dangers communs. La nouvelle réforme qui augmente les franchises sur le plan de la vie quotidienne est un pas vers une émancipation future. Il faut souhaiter qu'elle marque la renaissance du *fokon'olona*, qui doit redevenir ce qu'il était jadis : une cellule vivante et agissante.

Mme FOLMER. — De grands voyages, relatés dans un style alerte, sans prétention qui fait de ce livre : *La Vie des Noirs d'Afrique* un enseignement pour tous ceux que l'Afrique intéresse.

André Demaison a circulé à maintes reprises à travers le continent africain, il nous donne un très bref aperçu sur le pays et l'origine de ces populations pour s'attacher plus longuement à l'étude de la vie privée des noirs, de leurs moyens d'existence et de leur comportement dans la société et la civilisation européenne.

C'est peut-être dans ce chapitre consacré au langage et à la littérature que l'auteur a le mieux compris l'âme noire.

Dans un précédent petit ouvrage écrit sur les langues et les littératures nègres André Demaison avait déjà démontré que c'est par les « littératures orales » que nous établissons les contacts les plus valables avec ces peuples divisés en petits compartiments villageois. « Il a été dit beaucoup de sottises à propos de ces langages et certains professeurs étrangers qui en ont traité avec autant de pédantisme que de légèreté eussent bien fait de consulter les missionnaires qui s'attachent à la connaissance approfondie des langues de leurs néophytes. »

Soyons reconnaissants à l'auteur de rectifier certaines erreurs qui se sont perpétuées à travers la littérature d'autrefois. Le récit d'un voyage n'est pas du lyrisme, ni de l'aventure plus ou moins conté agréablement c'est un témoignage vivant d'une adaptation de tous les jours faite d'impartialité. A ce titre André Demaison a donné à ce livre la place qui lui revenait dans toutes les bibliothèques de documentation coloniale.

Mlle A. QUINQUAUD. — *L'Art du Congo Belge*, publié sous les auspices de la commission pour la Protection des Arts et Métiers indigènes, avec le concours d'Auteurs tels que M. Piérard, président de cette commission, Fanz Olbrechts directeur du Musée à Tervueren, M. Jardo, de l'Académie coloniale belge, etc... est une sorte de mise au point, avec beaucoup de soin et de méthode, de l'Art indigène, au Congo belge (Sculpture peinture et Arts mineurs comme la danse, la poterie, le tissage) et aussi l'histoire des efforts considérables faits par le Gouvernement belge pour leur encouragement.

Il semble que, dès le début de leur activité africaine, les Belges n'ont pas minimisé l'importance des Arts indigènes et qu'ils ont senti de suite le danger que pouvait apporter notre civilisation mécanique, dans le domaine esthétique noir.

Dès 1887, des instructions données aux fonctionnaires du jeune Etat, montrent l'intérêt que porte le Gouvernement à l'Art nègre. En 1894, il protège les œuvres existantes par des arrêtés législatifs, et des ordres administratifs tels que :

- L'étude obligatoire des dialectes indigènes,
- La conservation dans les collections de l'Etat, de toute

œuvre jugée intéressante sous le rapport de l'Art ou du métier.

- La création d'enseignement artistique, respectueux de l'inspiration raciale.
- L'organisation professionnelle d'artisanat, etc...

Enfin, dernièrement, un théâtre indigène à Léopoldville.

Peu à peu, des musées ont été installés dans les principales villes du Congo, à Léopoldville, Elisabethville, Matadi, Kapinga, Thysville.

Une première exposition de l'Art des Noirs est organisée en 1897 à Tervueren. Une notice, à l'entrée, porte cette double assertion : « Le degré artistique d'un peuple est l'expression la plus élevée de sa perfectibilité » et « la protection des arts souligne la grandeur d'un gouvernement. »

Déjà, en 1898, le Roi Léopold décide la construction du Musée de Tervueren, entièrement consacré au Congo.

A l'effort officiel, de l'Administration en faveur de l'Art Nègre, répond l'initiative privée, bien avant que Guillaume Apollinaire, ait appelé l'attention du public dans sa fameuse préface. 1917.

Mais, malgré tout cela, l'artiste noir qui travaillait non au hasard, d'après des règles de style extrêmement rigoureuses, tellement rigoureuses que le résultat de son travail peut être facilement identifié, se trouve actuellement désorienté. L'initiative lui pèse. Bien plus que dans notre civilisation, sa production restait attachée à la vie d'un groupe, pour des besoins collectifs. Aujourd'hui, les traditions s'émeussent, les sources anciennes de la création plastique africaine disparaissent. Donc, rien d'étonnant à ce qu'il y ait régression momentanée. Quoi qu'il en soit, les aptitudes créatrices du noir, encouragées et stimulées par des mesures de protection (Le Gouvernement Belge a même décidé que l'Enseignement artistique serait obligatoire et réparti sur tous les degrés de l'instruction secondaire), retrouveront certainement, un jour, dans un nouvel idéal, l'inspiration que Dynamisme, Animisme, ou Magie, leur avait fournie.

M. POTTIER. — Je veux d'abord m'excuser de ma trop longue absence aux séances de notre Académie et je suis heureux de marquer mon retour en déposant sur le bureau deux ouvrages dont je suis l'auteur : *La croix sous le burnous* et un autre ouvrage qui est une description du Sahara, qui n'a aucune prétention artistique, mais qui cherche à faire partager l'amour que j'ai moi-même du désert. Et je félicite l'éditeur Arthaud du soin qu'il a mis à la préparation et à la réalisation de cet ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE

- ARBOUSSET (François). — *Le Fokon'olona à Madagascar*. Paris-Éditions Domat Montchrestien, 1950, in-8°, 306 pages avec cartes (*Don de l'auteur*).
- POTTIER (R.). — *Le Sahara*. Paris et Grenoble, B. Arthaud édit., 1950, in-8°, 190 pages avec cartes et illust. (*Don de l'auteur*).
- POTTIER (René). — *La Croix sous le burnous*. Paris, Bonne Presse, édit., 1950, in-12, 267 pages (*Don de l'auteur*).
- ****. — *Madagascar* [par de nombreux auteurs]. Paris, « Cahiers » Charles de Foucauld » édit., 1950, in-8°, 429 pages avec cartes et illust. (*Don de l'éditeur*).
- VANDENPLAS (A.). — *Influence de la température et de l'humidité de l'air sur les possibilités d'adaptation de la race blanche au Congo belge*. Bruxelles, Inst. roy. col. belge, 1950, in-8°, 60 pages avec graph.
- LEBACQ (L.) et ISTAS (J. R.). — *Les Bois des Méliacées du Congo belge*. Tervuren (Belgique), *Annales du Musée du Congo belge*, 1950, in-4°, 125 pages avec illust.
- ****. — *Mémoires de l'Institut scientifique de Madagascar*. Paris, 1950, Série A. Biologie animale, tome IV, fasc. 2, pp. 207-462 avec illust. *Don de M. Jacques Millot*.
- ****. — *Le Naturaliste Malgache*. Paris, 1950, t. II, fasc. 2, pp. 77-165 avec illust. (*Don de M. Jacques Millot*).
- DEMAISON (André). — *La Vie des Noirs d'Afrique*. Paris, Edition Bourrelhier, 1950. Coll. La Joie de connaître, in-12, 128 pages avec illust. (*Don de l'éditeur*).
- ****. — *Marseille et l'Afrique française*. Marseille, *Rev. de la Chambre de Commerce*, 1950, n° spéc., in-4, 100 pages avec illust.
- ****. — *Extraits des Rapports sur l'administration du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, 1949. Bruxelles, 1950, in-4°, 132 pp. avec graph. et illust. (*Don de la Direction de l'Agriculture du Ministère des Colonies*).
- CHARLES-ROUX (François). — *France, Egypte et Mer Rouge de 1715 à 1798*. Le Caire, *Cahiers d'histoire égyptienne* janv. 1951, pp. 117-195 (*Don de l'auteur*).
- VIGEN (Dr Ch.). — *L'abbé Richard, hydrogéologue. Etude sur sa vie et son secret pour la découverte des sources. L'hydroscopie sensitive et la baguette*. La Rochelle, 1906, in-8°, 52 pages (annotations de M. R.-L. Joly) (*Don de M. R.-Louis Joly*).
- ****. — *L'Art nègre du Congo belge*. Bruxelles, 1950, in-4°, 198 pages avec illust. (*Don de la Commission pour la protection des Arts et Métiers indigènes. Ministère des Colonies*).

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADEMIE
DU 16 FÉVRIER 1951

La séance est ouverte à 15 h. 15 sous la présidence de M. Emile PRUDHOMME.

Présents : MM. PRUDHOMME, REIZLER, M^{lle} Anna QUINQUAUD, MM. BARQUISSAU, Gouverneur Général OSWALD DURAND, Henri SAURIN, LABNAUDE, Jean d'ESME, René POTTIER, LÉMERY, Maurice MERCIER, René PINON, LEMAIGNEN, DELAVIGNETTE, D^r GIRARD, René BOUVIER, GAYET, MICHEL-CÔTE, LIORÉ, LAPRADE, Amiral LA-CAZE, Victor CAYLA, Henri FROIDEVAUX, Jacques MILLOT, GERBINIS, Gouverneur GÉRAUD, DEGARY, Amiral LE BIGOT, Général NGUYEN VAN XUAN, G. GRANDIDIER.

Excusés : MM. GISCARD D'ESTAING, CHARLES-ROUX, Jean MARIE, Gouverneur Général NÆGELEN, René TOUSSAINT, DURAND-RÉVILLE, D^r MATHIS, Général de BOISBOISSEL, BLONDEL, Jacques BARDOUX, GHEERBRANDT, GUERNIER, BARÉTY.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, celle du 2 février, qui est adopté sans observation.

Il communique une lettre de M. Massignon, qui donne sa démission de membre de l'Académie ; celle-ci enregistre cette démission.

Il signale que M^{me} Bourdarie a fait don du buste de son mari, l'Académie adresse ses sincères remerciements à M^{me} Bourdarie de ce précieux souvenir de son secrétaire perpétuel fondateur.

M. Oswald DURAND. — Voulez-vous me permettre d'évoquer quelques instants devant vous la figure très originale d'un pionnier de la première heure qui vient de disparaître. Les hommes de sa génération sont assez rares aujourd'hui pour qu'on ne s'incline devant eux. Il s'agit de Louis Charbonneau, explorateur, prospecteur, commerçant et homme de lettres.

Nivernais solide, trapu, il avait rejoint Gallieni en 1884. Après quelques années en Afrique équatoriale, Louis Charbonneau avait fait partie de la mission de Brazza et quelques années après nous le retrouvons auprès de Marchand, lorsqu'il partait vers Fachoda. Après de longs séjours au Congo belge, il était rentré à Bruxelles il y a une trentaine d'années et il vient d'y mourir, âgé de 85 ans.

Louis Charbonneau nous est cher à un titre particulier ; il avait dépassé la soixantaine lorsque l'envie lui prit — et il fit bien —

de mettre noir sur blanc les souvenirs abondants et divers qu'il avait rapportés de ses voyages et de ses séjours en Afrique noire. Il y réussit parfaitement. D'une plume vigoureuse, vivante, il nous donna tour à tour : *Mambu et son amour*, qui, préfacé par Raymond Escholier, eut les honneurs de la grande critique et lui valut le Grand Prix de Littérature coloniale. Il donna également *Azizé*, *Jean Rouquier*, *l'Orchidée Noire* et *Flèvres d'Afrique*, qui démontrent un brillant tempérament d'écrivain et un homme qui aime passionnément les choses, les gens et les paysages de nos territoires d'outre-mer.

Je crois que nous devons ici, alors que nos amis belges lui ont donné des articles nécrologiques très brillants, rendre l'hommage qui convient à cet artisan des bonnes lettres françaises. Par ailleurs, je dois rappeler que Louis Charbonneau tint une liaison effective de cœur et d'esprit avec nos amis belges à qui nous rattachent tant de souvenirs émouvants, tant d'intérêts moraux et matériels et tant d'affectueuses amitiés qui ne se sont jamais démentis, vous le savez, dans les heures très graves que nous avons vécues ensemble.

M. le Président PRUDHOMME. — Je crois être l'interprète de tous en remerciant M. Oswald Durand d'avoir présenté l'éloge du grand colonial Louis Charbonneau qui a si bien su maintenir les liens qui existent entre la France et la Belgique.

M. J. MILLOT. — J'ai à m'excuser d'être resté particulièrement longtemps absent cette année. Après mon séjour à Madagascar, j'ai été envoyé par le Ministère dans l'Inde et à Ceylan, ce qui m'a retenu six semaines supplémentaires.

Je suis heureux de vous donner les meilleures nouvelles de la grande île, où l'on travaille beaucoup, particulièrement à l'Académie Malgache et à l'Institut de Recherches scientifiques. A l'Institut, nous avons mis en chantier la traduction française des *Tantara ny Andriana eto Madagascar*, monument historique sur le XIX^e siècle à Madagascar et je suis heureux de pouvoir vous faire hommage aujourd'hui des dernières publications de l'Institut.

Je n'ai pas d'aussi bonnes nouvelles à vous donner de l'Inde où la situation est difficile et où la famine menace très sérieusement. Ce n'est pas l'heure de vous en parler aujourd'hui ; je suis à votre disposition pour vous en parler lors d'une autre séance.

M. le Président PRUDHOMME. — Je remercie M. Millot et j'espère qu'à une prochaine séance il voudra bien nous faire un récit détaillé de son séjour aux Indes et des observations qu'il y a faites.

Je donne la parole à MM. le D^r Girard, Decary, Pottier, M^{lle} A. Quinquaud pour la présentation d'ouvrages.

(Voir le texte de ces présentations pages 98 et suiv.).

M. le Président PRUDHOMME. — La parole est à M. Saurin qui veut bien présenter M. Razafy-Andriamihaingo à l'Académie.

M. SAURIN. — C'est la première fois que nous voyons M. Razafy parmi nous et il se présentera mieux que je ne pourrai le faire. Quand vous l'aurez entendu, vous serez fixés.

Je peux vous dire que je connais Razafy depuis longtemps et on m'a demandé de le présenter parce que nous avons, pendant la guerre, collaboré — et je vois ici l'Amiral Lacaze qui était notre Président — à une œuvre qui a rendu de grands services, l'aide aux Malgaches, soldats, prisonniers et autres, dont nous nous sommes occupés pendant longtemps. Razafy, pendant cette période, nous a servi d'agent de liaison. C'était nécessaire, car il y avait beaucoup de prisonniers. La plupart sont vite devenus des évadés. Il fallait les aider à s'échapper. Razafy l'a fait avec le plus grand dévouement et le plus grand désintéressement, à nos côtés. C'est à ce moment-là que j'ai connu le fond de son esprit.

Pour vous le présenter, Razafy est le fils d'un architecte malgache, maintenant à la retraite, qui est l'auteur de beaucoup de travaux à Madagascar. Il a fait lui-même ses études secondaires et a passé son baccalauréat à Madagascar, à Tananarive. Il a ensuite suivi les cours de l'École des Beaux-Arts de Paris et il en est sorti en 1946, premier, avec le 1^{er} Prix du meilleur diplôme, ce qui est une marque d'estime tout à fait particulière. Depuis, il a reçu la médaille d'argent des Hautes Etudes d'Architecture. Il a l'équivalence du meilleur diplôme, avec l'Architectural Association School anglaise.

Il a été nommé en 1946 Directeur des Services de l'Architecture à Madagascar. C'était la première fois qu'on désignait quelqu'un pour cette fonction et jusqu'à lui on aurait eu beaucoup de peine à trouver quelqu'un capable de tenir la place.

Il sait en outre que lorsqu'on fait de l'architecture, de l'entreprise, on doit être prêt à se défendre, aussi a-t-il profité de ses études en France pour faire sa licence de droit, ce qui n'est pas inutile dans le métier qu'il va suivre.

Je ne veux pas en dire plus. M. Razafy fait partie de la bonne élite, celle qui a su bénéficier de notre culture et prendre ce qu'il y a de mieux en elle, se rendre compte aussi que c'était avec nous qu'il fallait continuer. Tout à l'heure il va vous apprendre beaucoup plus que je n'ai pu le faire.

M. le Président PRUDHOMME. — Nous enregistrons avec la plus vive satisfaction ce que M. Saurin vient de nous dire. Nous aurons encore plus de plaisir à vous entendre, M. Razafy.

M. RAZAFY-ANDRIAMIHAINGO (Directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme à Madagascar). — Tout d'abord je voudrais remercier très vivement M. Saurin des paroles très aimables qu'il vient de prononcer à mon égard et je le remercie plus vivement encore, lui-même et votre Secrétaire perpétuel, de m'avoir demandé de venir vous parler des questions d'habitat et d'urbanisme à Madagascar. J'avoue que ce n'est pas sans une certaine inquiétude que j'ai accepté ce redoutable honneur car je ne savais comment je pourrais effectivement me présenter à vous avantagement,

comme l'a dit M. Saurin, avec une communication, un modeste exposé, alors que mon métier consiste simplement à mettre une brique sur l'autre et non à manier la plume...

(Voir le texte de la communication de M. Razafy-Andriamihaingo et de l'échange de vues qui l'a suivie page 83).

La séance est levée à 17 h. 15.

Le Secrétaire Perpétuel, Directeur : G. GRANDIDIER.

BANQUE DE MADAGASCAR ET DES COMORES

Banque d'Emission (loi du 29 Mars 1950)
Société Anonyme au capital de 37 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : 38, Rue de Courcelles, PARIS

Agence à MARSEILLE, 26, Avenue du Prado

Succursale à TANANARIVE

Agences : DIEGO-SUAREZ, FIANARANTSOA,
FORT-DAUPHIN, MAJUNGA, MANAKARA, MANANJARY,
MORONI, MORONDAVA, NOSSI-BE, TAMATAVE, TULEAR

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Emission de billets de banque, de chèques et de lettres de crédit.
Transferts de fonds, comptes courants et dépôts. Escompte.
Recouvrements. Avances. Ouvertures de crédits. Ordres de Bourse.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

12, Boulevard de la Madeleine, PARIS (9^e)

Tél. : Opéra 07.60 (six lignes)

SERVICES

de Paquebots et Navires de charge

Principales Régions desservies :

Egypte - Proche-Orient - Inde - Ceylan - Pakistan
Indochine - Extrême-Orient - Madagascar
La Réunion - Afrique Orientale et du Sud
Australie - Océanie

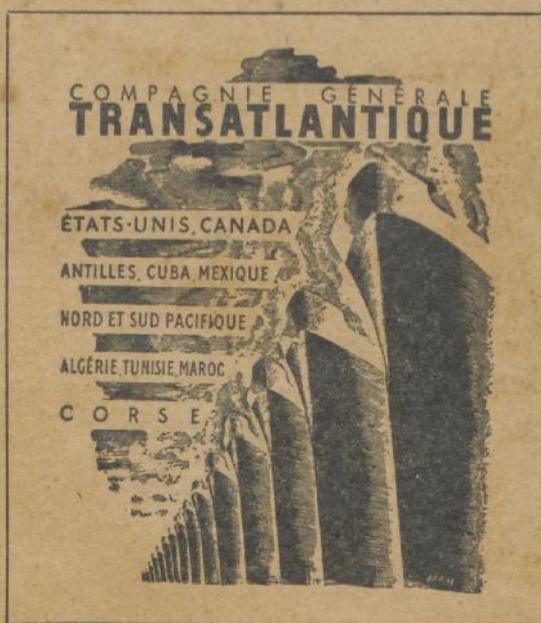
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LA FRANCE ET LES PAYS D'OUTRE-MER

(S.O.F.F.O.)

Société Anonyme au Capital de 155.000.000 de Frs

SIÈGE SOCIAL A PARIS
23, Rue de l'Amiral-d'Estaing

AGENCE A SAIGON : Place Rigault-de-Genouilly



TARIF D'ABONNEMENT POUR 1950
AUX COMPTES RENDUS MENSUELS DES SÉANCES DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

France et Colonies	1.000 frs
Etranger	1.800 frs

Le numéro : 100 frs pour la France et les colonies ;
200 frs pour l'étranger

